

<http://www.snetap-fsu.fr/Fiche-No4-Quelle-formation-tout-au.html>



Fiche N°4 : Quelle formation tout au long de la vie (FTLV) ?

- Nos Actions - Archives - 2005-06 - Archives - 16 mai 2006 : Etats Généraux de l'Enseignement Agricole Public -

Date de mise en ligne : vendredi 17 février 2006

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Quelle formation tout au long de la vie (FTLV) ?

Introduction

- **Le concept de formation tout au long de la vie** a véritablement pris corps en 2001 lorsqu'il a été inscrit dans la loi par Nicole PERY, alors Secrétaire d'Etat à la Formation Professionnelle.
- Par une certaine lecture, on peut y voir la garantie de pouvoir continuer à se cultiver, se former, se perfectionner ou se reconvertir, et ce quel que soit son âge ou sa situation professionnelle.
En ce sens, le progrès serait indéniable, inscrivant ainsi **la culture, l'éducation et la formation comme un droit du citoyen.**
- Mais une autre lecture peut aussi amener à conclure que la formation initiale ne serait plus une obligation vis à vis des jeunes, chacun disposant de « toute la vie » pour acquérir une formation, le rôle de la formation initiale se limitant alors à l'acquisition d'un « socle commun ».

Par ailleurs, la limitation dans la réflexion et la mise en œuvre de la loi à la seule formation professionnelle montre les **limites utilitaristes** que ses concepteurs y ont mises. Ces limites ont par la suite été confirmées par la mise en œuvre de la loi, essentiellement autour de la [FOAD](#) (Formation Ouverte et A Distance) et la [VAE](#) (Validation des Acquis de l'Expérience).

En effet, l'un comme l'autre visent à remplacer une formation dispensée en présentiel (traditionnel face à face formé / formateur dans un centre de formation) et la vérification des connaissances acquises, par des outils mis à disposition des seuls qui auraient les moyens (matériels et intellectuels) de les utiliser.

Où l'on voit que derrière un concept, on peut cacher un progrès tout comme une remise en cause du droit à l'éducation pour tous.

Questionnement

La formation tout au long de la vie pose donc questions :

Fiche N°4 : Quelle formation tout au long de la vie (FTLV) ?

- Quelle conception de la FTLV défendons-nous ?
- Quelles articulations faut-il privilégier entre la formation initiale et la formation continue ?
- Quelle place pour le Service Public dans la FTLV ? Et quels financements ?
- Quelle place pour la FOAD (Formation Ouverte et A Distance) ? Quel est son rôle ? Quelles en sont les limites ?
- La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) : Comment l'organiser ? Comment garantir la valeur des diplômes et des qualifications ?